



Association AES St-Martin,
place du Village 1, CP 26, 1609 St-Martin
aes.stmartin@gmail.com

PROJET EDUCATIF

L'accueil extrascolaire a pour mission d'assurer la garde des enfants d'age scolaire en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

L'équipe éducative :

- Composition de l'équipe :

L'équipe est formée de quatre personnes :

Une responsable, en formation d'intervenante en AES (volée VI)

Une éducatrice de la petite enfance

Une animatrice, inscrite pour la formation d'intervenante en AES (volée VII)

Une auxiliaire sans formation

- Organisation de l'équipe :

L'équipe se réunit en colloques réguliers. L'échange des informations se fait quotidiennement au moyen d'un journal de bord ou de contacts oraux.

Des cours de formation continue sont organisés selon les besoins. Les premiers cours suivis concernent les premiers secours « spécial - enfants » (cours de samaritains).

Le contrôle du bon fonctionnement de l'Accueil est aux mains du comité de l'Association AES St-Martin. Au besoin, une supervision pédagogique peut être proposée.

Le nombre limité d'heures d'ouverture de l'Accueil ne permet pour l'instant pas de former des apprenties.

- Rôle de la responsable :

La responsable prend en charge la gestion des inscriptions, l'organisation générale de la structure, la coordination des actions du personnel et les contacts officiels avec les parents. Elle participe aux comités de l'Association et fait le lien entre ce dernier et les membres du personnel.

Orientation socio-éducative :

- Composition et fonctionnement du groupe d'enfants :

Le groupe est composé d'élèves, filles et garçons, de 1H à 8H (de 4 à 12 ans environ) de l'école de Saint-Martin FR.

Les enfants rejoignent l'AES pour le repas de midi ou, pour la période qui suit l'école de l'après-midi, pour le goûter, les devoirs et des activités, libres ou structurées, jusqu'au retour à la maison en fin de journée.

- Aménagement de l'espace :

Les lieux d'accueils se composent d'un appartement de trois pièces (comprenant salle de bain, salle à manger, cuisine, salon «lecture») et une pièce dédiée au bricolage et aux

jeux. Un grand hall d'accueil (avec vestiaire) permet de recevoir sans peine les parents qui viennent chercher leurs enfants.

Les murs de l'Accueil sont à disposition des oeuvres picturales des enfants qui peuvent ainsi exposer leurs dessins ou peintures.

L'aménagement des locaux est en constante évolution au gré des saisons, par exemple. Les enfants s'occupent ainsi en particulier des fleurs ornant les bords de fenêtre de l'appartement de l'AES.

- Accueil et place des parents :

Les enfants viennent à l'Accueil de l'école. Les enfants de 1-2H sont accompagnés de l'intervenant AES.

Lorsque les parents viennent chercher leur enfant en fin de journée, l'animatrice échange avec eux les diverses informations nécessaires et leur fait un feedback de la journée.

Les contacts par les parents sont possibles en tout temps avec la responsable de l'AES.

- Confidentialité :

Le principe de confidentialité est respecté en tout temps par les intervenants (considérés en cela comme des adultes responsables). Il est inscrit, pour rappel, dans leur cahier des charges.

- Intégration progressive de l'enfant :

Dès son arrivée au sein du groupe, tout est entrepris pour que l'enfant se sente à l'aise et trouve peu à peu sa place au sein du groupe. Étant donné la petite taille de l'école de Saint-Martin, il est à noter que les enfants sont tous familiers les uns des autres, ce qui peut être relevé comme un élément facilitateur de l'intégration d'un nouvel arrivant au sein du groupe de l'AES.

- Organisation de la vie en collectivité :

Arrivée : l'accueil se fait de façon décontractée. L'appel permet de vérifier si tout le monde est là, parfois même en chanson, pour permettre de calmer l'excitation générale du signal « fin d'école »...

Repas : les enfants aident au service, mettent ou débarrassent la table, y passent la patte et balayent le lieu de repas. Cela permet de responsabiliser chaque enfant en regard de la vie en communauté.

Toilette : les enfants sont encouragés à se responsabiliser pour la toilette avant (laver les mains) et après le repas (laver les mains et les dents).

Moment de détente : avant le retour à l'école, il reste généralement un temps de détente qui peut s'apprécier en intérieur ou en extérieur, selon les circonstances.

Retour à l'école : accompagné ou pas, selon l'âge de l'enfant.

Accueil de l'après-midi : il se passe grosso-modo de la même façon, le temps à disposition permettant des activités plus longues et plus structurées (activités créatrices).

- Santé, mesures d'hygiène :

Les repas et goûters proposés aux enfants sont toujours équilibrés et assortis de produits laitiers trois fois par semaine. Les vertus de l'eau du robinet (de grande qualité dans notre région) sont mises en avant et la seule boisson proposée avec le repas est donc l'eau.

Aucune boisson minérale sucrée n'est à disposition, sinon un peu de sirop pour le goûter.

Le mouvement et les exercices corporels sont favorisés par la présence du terrain de jeux à proximité de l'Accueil et des nombreuses propositions d'activités en extérieur.

Le brossage des dents après les repas et le lavage des mains avant et après les repas, le lavage des mains après être allé aux toilettes sont autant d'occasions d'apprendre les principes de l'hygiène élémentaire. Les intervenants font aussi de la prévention dans toutes

sortes de domaines touchant à la santé durant les discussions informelles, « familiales », au sein du groupe.

- Règles de sécurité :

Le port des chaussons à l'intérieur de l'Accueil est incontournable. En intérieur, les jeux dits « vifs » sont d'autre part interdits. Cela fait partie des règles élémentaires de courtoisie, de respect des autres et du matériel. Il est donc interdit, par exemple, de courir et de sauter ou d'utiliser les meubles comme tremplin...

En extérieur, les enfants portent le triangle pour être visibles aux abords directs de la route, ils apprennent à ne pas courir ou surtout se bousculer sur le trottoir le long de la route et à respecter les règles élémentaires de la circulation (en règle générale, ils ont déjà très bien intégré comment on doit se comporter aux passages piétons!). Les plus jeunes (1-2H) sont toujours accompagnés.

- Règles, comportement souhaité :

La règle principale du comportement social des enfants est le respect de l'autre dans la vie en communauté. De là découlent les autres exigences : une tenue à table correcte (rester assis, manger proprement, manier correctement les services...), des déplacements adaptés à la vie en intérieur (ne pas courir ou sauter...), les comportements agressifs ne sont pas tolérés, etc.

- Sanctions, punitions :

L'adulte cherche une résolution raisonnée et en douceur des conflits : c'est la discussion avec les enfants qui est mise en avant et l'avertissement. Si une sanction s'avère nécessaire, on essaiera, le cas échéant, d'enlever l'objet du conflit ou de séparer un enfant du groupe pour l'aider à réfléchir, à part, à la situation. Faire diversion est parfois la solution qui permet d'apporter rapidement une alternative à une situation qui semble dégénérer.

- Alimentation, repas :

Les repas et goûters proposés aux enfants sont toujours équilibrés et assortis de produits laitiers trois fois par semaine. Les vertus de l'eau du robinet (de grande qualité dans notre région) sont mises en avant et la seule boisson proposée avec le repas est donc l'eau. Aucune boisson minérale sucrée n'est à disposition, sinon un peu de sirop pour le goûter.

- Repos :

Possibilité est offerte de prendre du repos dans une pièce calme à l'enfant qui le souhaiterait.

- Jeu, activités :

Selon le temps à disposition, les intervenantes proposent des activités libres ou structurées : Jeux indépendants (seul ou en groupe), lecture, jeux de sociétés, jeux d'extérieurs. Les bricolages se font toujours dans le cadre d'une activité structurée et suivie par l'adulte. Les sorties sous forme de visites de musées ou autres découvertes ne sont pas d'actualité, les départs échelonnés des enfants ou le trop court après-midi ne se prêtant pas à un déplacement hors du lieu de Saint-Martin.

- Réseau de services extérieurs :

Les contacts avec les services extérieurs se font par l'intermédiaire de l'école. Les seuls besoins de contacts de l'AES avec de tels services se verraient concrétisés en cas d'urgence (ambulance, feu, centre spécialisé en cas d'intoxication, etc.). Les numéros d'urgence et les procédures d'évacuation sont affichés, ces derniers ayant été concrétisés en collaboration avec le service du feu.

- Médecin-consultant :

Le médecin-consultant est le médecin scolaire dont le cabinet se trouve à Châtel-St-Denis.

Réflexions autour de :

- Accueil d'enfants en situation de handicap :

Un tel accueil serait possible et permettrait de travailler le thème de l'intégration avec les enfants. Une telle intégration serait d'autant plus envisageable et réalisable que les groupes d'accueil sont petits.

- Maltraitance et abus sexuels, troubles du comportement :

L'AES reste pour cela en contact avec l'école : ces sujets y sont traités sous forme de conférences proposées aux parents (santé et autres) ou d'information sexuelle auprès des élèves. La commune et l'école transmettent à l'Accueil toute information relative à ces sujets ou d'autres susceptibles d'intérêt dans le cadre de l'éducation en milieu d'accueil de groupe.

- Métissage démographique, ouverture au monde extérieur :

Notre AES est une petite structure d'accueil de type « familial » qui permet les discussions spontanées et calmes. Notre environnement social est perçu comme très privilégié, d'une façon générale, mais les intervenantes sont très attentives aux dires des enfants et les discussions de groupe permettent de sensibiliser les individus aux différentes situations vécues par exemple par d'autres enfants autour et plus loin de nous. Nous nous attachons à sensibiliser les enfants au monde qui les entoure de diverses façons (discussions, lectures, etc.)

- Violence, racket :

C'est toujours en étant attentifs et en partant de ce que nous disent les enfants que l'on pourra approfondir de tels sujets et les sensibiliser à de telles problématiques. L'important étant que l'enfant ose toujours aborder un sujet qui le préoccupe, ouvrant ainsi la porte à l'aide éventuellement nécessaire.

- Et bien d'autres sujets encore...

sont régulièrement mis sur la table des discussions lors des séances régulières réunissant toutes les intervenantes de l'Accueil.

Le projet pédagogique est un projet en devenir, passible de changement. Il sera développé en fonction des besoins et des attentes de chacune et chacun.